

**Fiche de renseignements du volontaire en service civique**

**État civil du volontaire**

Nom :

Prénom :

Né le :

Lieu de naissance :

Nationalité :

Adresse :

Code postal :

Ville :

N° de sécurité sociale :

**Contact du volontaire**

Téléphone portable :

Téléphone fixe :

Mail :

**Situation**

Situation familiale :

Qualification scolaire (indiquez le diplôme le plus élevé):

Qualification sportive (indiquez le diplôme le plus élevé):

Percevez-vous des prestations ? (Si oui, précisez lesquelles)

Demandeur d'emploi : 🞏 Oui 🞏 Non

Etudiant boursier : 🞏 Oui 🞏 Non

**Pièces à fournir pour établir le contrat**

* Fiche de renseignements du volontaire en service civique (ci-dessus) ;
* Attestation de Sécurité sociale ;
* Justificatif de domicile ;

*NB : Pour les jeunes hébergés, une attestation d’hébergement et un justificatif de domicile de la personne physique ou morale qui héberge le volontaire*

* Photocopie de la pièce d’identité du volontaire (passeport ou carte nationale d’identité) ;
* Pour les étrangers ; copie de l’un des titres de séjour (prévus à l’article L120-4 du code du service national) ;
* Justificatif de la situation du jeune à l’entrée du service civique :
	+ Copie de la carte d‘étudiant (si le volontaire est étudiant) ;
	+ Ou attestation d’inscription à Pôle Emploi ou à la mission locale (si le volontaire est demandeur d’emploi) ;
	+ Ou copie du contrat de travail (si le volontaire est salarié) ;
	+ Ou une attestation sur l’honneur pour toutes autres situations (inactif notamment)

Modèle d’attestation

* Pour les volontaires mineurs : copie du livret de famille à jour si le représentant légal est l’un des parents ou la copie du jugement de tutelle si le représentant est un tuteur légal ;
* Si le volontaire est demandeur d’emploi : justificatif d’inscription au Pôle Emploi ;
* Si le volontaire est allocataire du RSA ou parent allocataire du RSA : notification de prise en charge ;
* Si le volontaire est boursier (5ème ou 7ème échelon) : certificat de scolarité et attestation de bourse ;
* Extrait du casier judiciaire n°3 (demande en ligne [en cliquant ici](https://www.cjn.justice.gouv.fr/cjn/b3/EJE20c)) ;
* Certificat médical d’aptitude à réaliser la mission de service civique (*une visite médicale préalable à la signature du contrat est obligatoire. Le volontaire doit la faire auprès de son médecin traitant et demander un certificat médical*).